À la prochaine intersection, tourner à droite, suivre le chemin sinueux puis tourner de nouveau à droite. Descendre le chemin tantôt empierré, tantôt goudronné jusqu'aux **trois grosses pierres** : emprunter, tout droit, le sentier herbeux, en laissant le chemin empierré sur la gauche. À la route goudronnée, descendre à gauche.
Passer devant **l'aire de jeux** puis tourner de nouveau à gauche, direction **Maligny**, afin de passer devant **la mairie de Villy**. Rejoindre **la rue du Serein** 3 et ensuite le 2 par le même chemin qu'à l'aller.

2 Monter à droite la **rue du petit Cotat**.
Traverser la **Grande Rue** (⚠ **sur les passages protégés à gauche : trafic intense**) et la continuer en face (petit raidillon). Au bout, prendre à gauche, **rue de la Mairie** puis tourner à droite **rue de Bourgogne**. Passer devant 👁 **la mairie**. Au bout de la rue, tourner à droite **rue de Chatillon** puis la première à gauche **rue de Chanteprime**. Enfin, au bout, tourner à gauche, **rue des Coteaux Fleuris** pour rejoindre le point de départ devant **l'école**.

PATRIMOINE

L'ÉGLISE NOTRE-DAME (Maligny)

Sa plus ancienne partie date du XIIe siècle, tandis que son portail et sa nef du XVIIIe siècle. ▼

LES ANCIENNES HALLES (Maligny)

Construites en 1838, elles étaient plus grandes à l'époque mais elles ont été en partie détruites au XIXe siècle à cause ▼ de leur détérioration.

LE CHÂTEAU (Maligny)

Depuis le XIIe siècle, date de sa construction, de nombreux seigneurs y ont vécu. Dans les années 50, il a été utilisé comme centre de formation pour hôtesses de l'air et stewards d'une célèbre compagnie aérienne puis est devenu lieu de colonie de vacances pour les enfants de cette compagnie. ▼

▲ LA MAIRIE (Maligny)

Ancienne réserve de grains et de vins, elle a été construite au XVIIIe siècle par Jean Blanchard.

L'ÉGLISE SAINT MARTIN (Lignorelles)

Petite porte latérale 12°, nef unique de style ogival primitif, voûte sexpartite au sanctuaire : statues en pierre de la Vierge et de Ste Barbe, litre seigneuriale, pierres tombales 1653 et 1742, piscine Renaissance. ▶

Rando fiche®

Un chemin, une école®... les chemins, une richesse partagée YONNE

FFRandonnée les chemins, une richesse partagée Yonne

PR®

Rando Malivigne Aventure

' Un chemin, une école®... '

année scolaire 2021-2022

MALIGNY

3H20

9,9km

Un chemin créé par les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école de Maligny pour faire découvrir l'histoire de leur village et ses environs au travers du thème de la vigne et du vin...

PARKING

- Parking de l'école 89800 **MALIGNY**
- N 47.87009 °, E 3.76850 °

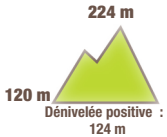

Code de balisage PR® fuchsia
FFRandonnée
- *Bonne direction*
- *Changement de direction*
- *Mauvaise direction*

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*

À Maligny :
- L'église Notre-Dame de l'Assomption (XII-XVIIIe).
- Les Halles (XIXe).
- Le château (XIIe).

À Villy :
- Le lavoir (XIXe).

À Lignorelles :
- L'église Saint Martin (XIIe).
- Le vignoble.
- Panorama sur le Chablisien.

Scanner le QRCode ci-dessous pour récupérer :
trace gpx

Comité

- **CDRP 89** : Maison des sports,
  10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
  BP 11
  89010 AUXERRE CEDEX
  03 45 02 75 91
  yonne@ffrandonnee.fr.

RFNce19 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFrandonnée 2020. CDRP89

Itinéraire conforme aux normes de qualité FFRandonnée

Ne pas jeter sur la voie publique

PR® RANDO-MALIVIGNE AVENTURE

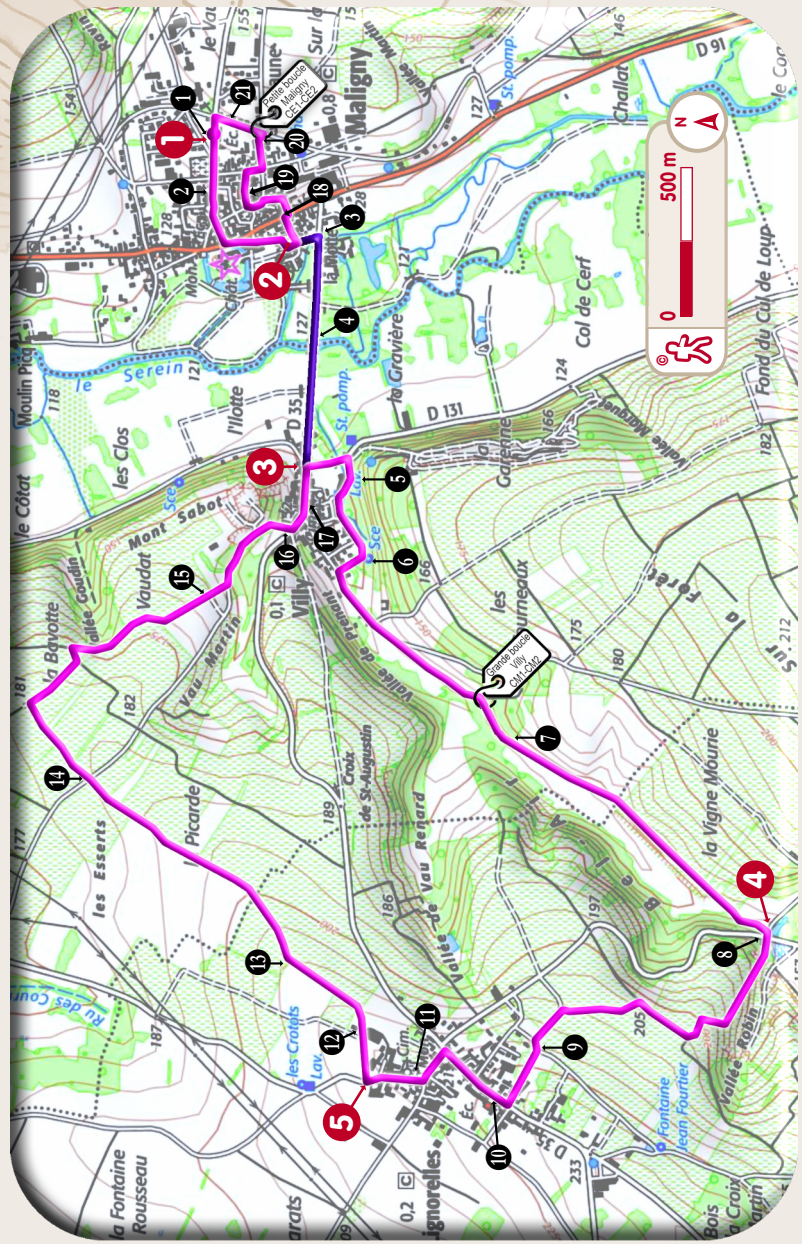

FFRandonnée Yonne — les chemins, une richesse partagée

Un chemin, une école®... — les chemins, une richesse partagée — YONNE

1 Quitter le parking de l'école et descendre à gauche «**rue des écoles**».
En bas à droite, regarder 👁 **l'église Notre-Dame** puis, à gauche, 👁 **les Halles**. À l'intersection, prendre légèrement à gauche **rue du Temple** et descendre toute la rue. **Emprunter les passages piétons à droite**, pour traverser la **route D91** (⚠ trafic intense). Prendre ensuite à gauche et longer le 👁 **parc du château**. Descendre à droite **rue du Moulin**. Juste avant la prochaine intersection prendre à droite le «**passage secret des enfants**».

2 Rejoindre la **rue du Moulin** et avancer jusqu'au **Grand Pont** construit en 1786. Passer dessus et continuer tout droit sur les bas-côtés de la **rue Auxerroise** puis **rue St Étienne** (⚠ Prudence.)

3 Une fois **l'entrée de Villy** passée, prendre la première à gauche, **rue du Serein.** Continuer pendant environ 150m, passer un **petit pont** puis prendre le **chemin herbeux** à droite quelques mètres après, en laissant la côte qui monte à gauche.
Continuer tout droit puis traverser de nouveau **un petit pont** qui mène au 👁 **lavoir** datant de 1866. Poursuivre à gauche sur la rue ombragée **(rue de la Fontaine)** jusqu'à l'intersection avec la **rue de la Genillotte**.
Prendre de nouveau à gauche et bifurquer à droite sur le chemin empierré 100m environ après le panneau de **sortie de Villy**. Emprunter cette voie pendant plus d'1 km.

4 Au bout du chemin, tourner à droite jusqu'à la route de **Beine**, la traverser et monter tout droit en laissant 👁 **la cabane de chasse** (ancien four à chaux : cheminée + carrière derrière) à droite : 👁 **Admirer, tout au long de l'ascension, les magnifiques panoramas sur les vignes !**
Au premier croisement, un peu avant la fin de **la gouttière en béton**, tourner à droite puis suivre le chemin obliquant sur la gauche. Prendre à droite au croisement suivant : **le village est maintenant visible au loin sur la gauche.**
Au croisement suivant, tourner à gauche, suivre le chemin qui serpente jusqu'à la route goudronnée. Tourner à gauche et regagner la **commune de Lignorelles. Tourner à gauche puis à droite et entrer dans le village.** À l'intersection suivante, tourner à droite pour descendre **la rue Auxerroise, en direction de Villy**. Passer devant **la mairie-ancienne école, traverser sur le passage piéton** puis prendre la première à gauche en direction de **Ligny-le-Châtel (D 124) : rue des Carillons**.
Traverser devant **le monument aux morts** puis longer 👁 **l'église Saint-Martin** (dans la rue du même nom) qui fut construite au **XIIe siècle** avant de prendre la deuxième rue à droite : **chemin des Essarts** (juste avant le panneau de sortie du village).

5 Continuer tout droit et emprunter le **chemin empierré** : vous êtes face aux **éoliennes**.
Poursuivre le chemin entre les parcelles de vignes et 👁 **admirer le paysage**. Traverser la petite route goudronnée et continuer tout droit sur le chemin en face.

☞